



SELA KL CGE

Géomètre-expert DPLG – N° 06793

5 impasse Chante Merle

30100 ALES

Tél : 04 66 52 16 57

Email : contact@geometre-als.fr

SIRET : 911 312 338 000 21

APE : 7112A

ALES, le 10 décembre 2025

Facture N°F25121369

Société SAS HECTARE

160 avenue de la Bouvine

CS 98 280

30900 NIMES

N° de dossier : **22137**

Propriété cadastrée section n° , Commune de SERVIERS ET LABAUME impasse des Coteaux de la carcarie

Désignation	Prix Unit.	Qté	Coeff	Montant HT
L'établissement d'un projet de lotissement de 8 lots, avec plan topographique, et demande de Permis d'aménager, suivant le contrat Cadre Hectare pour mission de Géomètre en date du 7-04-2022, sur la propriété cadastrée Section AB N°412-41 à SERVIERS ET LABAUME au stade du bornage périmétrique, comprenant les missions détaillées ci-dessous :				
MISSION G1- PLAN TOPOGRAPHIQUE INFORMATISE				
L'établissement d'un plan topographique informatisé rattaché au système de coordonnées Lambert RGF93 CC44 et au nivellement Général de la France (NGF), de la propriété désignée ci-dessus avec relevé des voies d'accès privées ou publiques limitrophes, des réseaux apparents, des fossés, talus et ouvrages existants, de la végétation importante, et tous éléments nécessaires pour la réalisation de l'étude du projet envisagé , fourniture d'un fichier en DWG ou PDF et d'un tirage couleur du plan	1 500,00	1	1	1 500,00
MISSION BE1 ETUDES PREALABLES				
Mission BE1 : Études préalables, analyse du projet et mise en dessin	100,00	8	1	800,00
MISSION BE2 DEMANDE DE PERMIS D'AMENAGER (articles R441-1 & suivants , sauf prestation de l'architecte de l'article L441-4 du Code de l'Urbanisme)				
comprenant :Établissement du dossier de demande de permis d'aménager avec notice explicative, photos, plans de composition, des réseaux, coupes transversale et longitudinale, programme des travaux, notice explicative, règlement si nécessaire ou envisagé, 100 % au démarrage de l'opération	350,00	8	1	2 800,00
MISSION G2 BORNAGE CONTRADICTOIRE				
Dépouillement des documents existants, consultation des données du SPDC et Géofoncier, analyse des éléments techniques et juridiques,convocation des parties, Géo référencement des limites (au système RGF93 Zone)et enregistrement sur le portail Géofoncier (www.geofoncier.fr) obligatoire depuis le 1 Juillet 2010, Établissement du plan et PV de bornage ou de rétablissement ou de reconnaissance de limites et concourant à la délimitation de la personne publique, mise en place des bornes, répartition et si nécessaire PV de carence, bornage des lots.	100,00	8	1	800,00
MISSION G3 DOCUMENT D'ARPENTAGE				
Etablissement du document d'arpentage	50,00	8	1	400,00
MODIFICATIF DU PERMIS D'AMENAGER				
Modificatif du permis d'aménager	250,00	1	1	250,00
MISSION BE3- ETABLISSEMENT DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES ET SOUMISSION DU PROJET AUX CONCESSIONNAIRES				
Etablissement des dossiers de consultations et transmission aux entreprises. Réponses des entreprises transmises à HECTARE 100 % au démarrage des travaux	350,00	8	1	2 800,00
MISSION BE4 - DIRECTION DES TRAVAUX ET ASSISTANCE AU MAÎTRE D'OUVRAGE				
70% lors de la mise en viabilité	600,00	8	0.7	3 360,00
MISSION G4 - Confection des plans de vente des lots				
G4.1 Plans de vente provisoires permettant la mise en commercialisation	50,00	8	1	400,00

Références bancaires : IBAN FR58 3000 2033 3100 0023 0364 K61 CRLYFRPP

G4.3 Plans de vente définitifs

MISSION G5 - Interventions complémentaires

G5.1 Implantation avant travaux (100 € / lot)	100,00	8	1	800,00
G5.2 Vérification des limites de lots après pose des limites physiques (30 € / lot)	30,00	8	1	240,00
A DEDUIRE FACTURE PRECEDENTE N° 2205-082	3 700,00	-1	1	-3 700,00
A DEDUIRE FACTURE PRECEDENTE N° 2212-485	800,00	-1	1	-800,00
À DEDUIRE FACTURE PRÉCÉDENTE N° 2306-417	250,00	-1	1	-250,00
A DEDUIRE FACTURE PRECEDENTE N° 24110555	1 960,00	-1	1	-1 960,00
A DEDUIRE FACTURE PRECEDENTE N° F25091169	4 560,00	-1	1	-4 560,00
A DEDUIRE FACTURE PRECEDENTE N° 25111331	1 440,00	-1	1	-1 440,00

Total HT €	1 440,00
TVA 20%	288,00
Total TTC €	1 728,00

Facture payable à réception

Bon pour accord Jérôme
12 DEC. 2025